Version réglementation	**1-0**	Classement de confidentialité	**Interne**
Valable dès le	**01.12.2022**	Propriétaire	**I-NAT-FW**
		Processus	**G/H**
		Langues disponibles	**DE, FR, IT**

Divisions concernées / Unités	**Infrastructure**
Utilisateurs spécifiques/ Destinataires	**LIDI-R B13 Voie ferrée**
Remplace	**-**
Attribution	**cf. chap. 1.4**

Qualité d'exécution et praticabilité technique de la voie *Voie ferrée*

Contenu

1. Généralités 3
1.1. Situation initiale, objectifs 3
1.2. Champ d'application 3
1.3. Délimitation 3
1.4. Documents de référence et documents annexés 4
1.4.1. Réglementations souveraines 4
1.4.2. Réglementations ferroviaires 4
1.4.3. Processus I2.0 5
1.5. Termes et définitions 5
1.5.1. Abréviations 5
1.5.2. Définitions 5

2. Vue d'ensemble de la qualité d'exécution chez Voie ferrée 6

3. Système d'assurance de la qualité d'exécution chez Voie ferrée 7
3.1. Garantir la qualité d'exécution 7
3.2. Processus général de la qualité d'exécution chez Voie ferrée 8
3.3. Établissement du plan de contrôle 9
3.3.1. Résumé 9
3.3.2. Informations détaillées 9
3.3.3. Programme de contrôle générique 9
3.4. Validation du plan de contrôle 10
3.4.1. Résumé 10
3.4.2. Informations détaillées 10
3.5. Exécution du contrôle (axé sur la qualité) 11
3.5.1. Synthèse et objectif 11
3.5.2. Informations détaillées 11
3.5.3. Équipement de mesure, de contrôle et d'essais 12
3.5.4. Personnel qualifié 12
3.6. Exécution du contrôle (axé sur la praticabilité de la voie) 13
3.6.1. Généralités 13
3.6.2. Exécution du Q-Point praticabilité 14
3.6.3. Mise en service/Early Life Support 14
3.6.4. Tâches, compétences et responsabilités 14

 © CFF

3.6.4.1. Chef de la sécurité 14
3.6.4.2. Conducteurs de travaux (responsables de l'exécution) 14
3.6.4.3. Chef d'équipe 15
3.6.5. Informations détaillées 15
3.6.6. Équipement de mesure, de contrôle et d'essais 15
3.6.7. Personnel qualifié 16
3.7. Surveillance du plan de contrôle (pendant l'exécution) 17
3.7.1. Résumé 17
3.7.2. Informations détaillées 17
3.8. Gestion des défauts 18
3.8.1. Résumé 18
3.8.2. Informations détaillées 18
3.9. Clôture du plan de contrôle (au terme de l'exécution) 19
3.9.1. Résumé 19
3.9.2. Informations détaillées 19

4. Annexe A «Programme de contrôle générique» 21

5. Annexe B «Q-Points Voie ferrée axés sur la qualité» 22

6. Annexe C «Q-Points Voie ferrée axés sur la praticabilité» 23

Liste des modifications

Version	Chapitre	Modification
1-0	Tous	Première édition

 © CFF